



EDITO

Des mobilisations, quand est-ce qu'on y va ensemble ?	page 1
La Convergence des hôpitaux empêche la FHF de se réunir	page 2
17 janvier 2015 - 40 ans de la dépénalisation de l'avortement	page 2
Construire la mobilisation pour donner du sens au sommet Climat	page 3
Palestine	page 4
Journée internationale contre les violences faites aux femmes	page 4
Forum Liberté Egalité Fraternité	page 4
SUD CT fête ses 15 ans d'existence	page 4

Des mobilisations oui mais quand est-ce qu'on y va ENSEMBLE ?

La lutte des hospitaliers dont l'EPSM de Caen est le représentant emblématique, celles des Jeannette, des intermittents... Moins visibles, tous nos combats quotidiens sur le terrain contre l'aggravation de nos conditions de travail, pour préserver nos droits, pour défendre les salarié-e-s. Dans le monde, les guerres s'abattent sur les populations comme à Kobanê, et des mobilisations s'organisent.

Les patrons sont très bien organisés autour de la destruction des acquis sociaux, des droits du travail. Le TAFTA, grand traité de déréglementation totale des normes, sociales et environnementales en est la prochaine étape. Les mouvements sociaux, ainsi que le mouvement syndical, sont totalement dispersés : pas d'intersyndicale digne de ce nom depuis des mois et localement des forces sociales qui s'éparpillent en de multiples initiatives.

La réforme territoriale, les lois de finances dont le budget de la Sécu vont mettre à mal l'accès à la santé et aux

services publics de proximité en général.

Avec un chômage à +0,6% en septembre, Hollande vient d'annoncer : pas d'augmentation d'impôts et un contrat aidé pour les chômeurs âgés !!! Chaque année, le patron de Dassault Systèmes gagne 14 900 000 € soit 1 112 années de SMIC ! C'est ce genre de politique qui fait le lit de l'extrême-droite !

L'action sociale est criminalisée : à Caen 3 jeunes dont un de notre union syndicale passent en procès le 20 novembre ... pour avoir tagué Vinci !

La mort de Rémi Fraisse en dit long sur la volonté de ce gouvernement de faire des jeunes aux idéaux de monde meilleur des délinquants en puissance.

Solidaires a arraché une journée nationale d'actions dans la Fonction publique le 18 novembre, jour de la manifestation nationale de la convergence des luttes des hôpitaux. C'est loin de répondre à l'ampleur des attaques mais cela répond au moins au

double objectif d'essayer de fédérer nos mobilisations autour de secteurs en lutte et de ne pas rester muets face aux projets de lois de finances.

Les élections professionnelles dans les 3 Fonctions Publiques sont un rendez-vous important car de leurs résultats dépendront notre développement et notre capacité à peser.

Nous devons intensifier les luttes contre le TAFTA, la réforme territoriale et la dégradation de notre système de santé. Ce sont les enjeux de demain afin de reconstruire un mouvement social solidaire, unitaire et démocratique et combattre toute dérive fascisante.





La « Convergence des hôpitaux » empêche la FHF de se réunir !

Le 4 novembre 2014, la Fédération Hospitalière de France (FHF) qui regroupe tous les patrons des Hôpitaux s'est réuni « confidentiellement » au Mémorial de Caen. Au programme, les « grandes orientations et évolutions attendues en Basse Normandie dans le cadre de la stratégie nationale de santé ».

Les personnels de l'EPSM et du CHU de Caen, de Bayeux, Lisieux, Vire, la convergence des Hôpitaux en lutte contre « l'hôstérité », les syndicats **SUD** et **CGT** et le collectif de défense de l'Hôpital d'Avranches Granville ont dénoncé les solutions préconisées par le Gouvernement et les Agences Régionales de Santé (ARS) :



- Fermeture d'hôpitaux publics et de maternités de proximité,
- Fermetures de lits et de service,
- Délai d'attente jusqu'à 6 mois pour une consultation à l'hôpital,
- Réduction de personnels dans les hôpitaux et services,
- Activités les plus rentables abandonnées au secteur privé lucratif
- Marchandisation de la prise en charge des personnes âgées dépendantes...

La FHF, qui multiplie actuellement le même discours que le MEDEF sur les 35 heures et la réorganisation du travail n'a pas pu tenir son congrès régional comme prévu... Dommage !

17 janvier 2015 : la dépénalisation de l'avortement aura 40 ans... l'accouchement d'une longue lutte des femmes.

Le droit d'arrêter une grossesse dans des conditions décentes fut le long combat de millions de femmes. Il aboutit en France en 1975, il y a 40 ans, quand la ministre de la Santé, Simone Veil, affronte au parlement son propre camp politique pour faire voter la dépénalisation de l'avortement. Avant cette « loi Veil » les femmes avortaient clandestinement, dans des conditions barbares, y laissant parfois la vie. Malgré des avancées vers l'autonomie, elles ne maîtrisaient pas leur vie, faute de contrôler les naissances.

Fin des années 60 : les femmes s'organisent pour échanger sur la sexualité, la contraception, le désir, l'autonomie financière...

En France, la lutte pour la liberté d'avorter est menée par le **mouvement de libération des femmes** à partir de 1970 et le mouvement **Choisir** fondé en 1971 par Gisèle

Halimi et Simone de Beauvoir. La même année, le « Manifeste des 343 » paraît dans le *Nouvel Obs*. Le procès de Bobigny (1972) est déterminant pour ce combat. Des gynécologues - « Manifeste des 331 » en 1973 - revendiquent avoir pratiqué des avortements. La même année voit la création du **Mouvement pour la Libération de l'Avortement et la Contraception** et l'ouverture de cliniques d'IVG. par le **Mouvement Français pour le Planning Familial**.

Cette intervention, devenue légale, est remboursée depuis 1982. Mais ce droit reste fragile. Ainsi, en France, les lobbies anti-IVG, la fermeture de nombreux établissements pratiquant les IVG, le manque de moyens font qu'avorter est, encore aujourd'hui, un parcours difficile. Dans le monde, ce droit est sans cesse remis en cause, comme cette année en Espagne, voire complètement inaccessible pour des millions de femmes.

Construire la mobilisation pour donner du sens au sommet « Climat » qui se tiendra à Paris fin 2015.

Changements climatiques : l'activité humaine est responsable !!

Les connaissances scientifiques mettent en évidence la responsabilité de l'activité humaine pour expliquer les changements climatiques constatés aujourd'hui. En particulier, la concentration croissante de gaz à effet de serre (*GES*) dans l'atmosphère est le fruit de la combustion industrielle d'énergies fossiles (*charbon, pétrole, gaz*) ainsi que des émissions issues de l'agriculture industrielle. Le phénomène s'est amplifié après la Seconde guerre mondiale. Si la période des « trente glorieuses » a bénéficié aux travailleurs grâce en partie aux rapports de forces qui leurs étaient favorables, elle a eu par contre des conséquences sociales et environnementales qui se révèlent très lourdes aujourd'hui en terme de santé pour les populations d'aujourd'hui et les futures générations.

(* lire Une autre histoire des « Trente Glorieuses » - Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre, Céline Pessis, Sezin Topçu, Christophe Bonneuil, éd. La Découverte, 2013).

Les négociations sur les changements climatiques se déroulent sous l'égide de l'ONU

Déjà alertés, en 1992, les pays ont signé un traité international, sous l'égide de l'ONU : la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (*CNUCC*), afin d'envisager collectivement ce qu'ils pourraient faire pour limiter les hausses moyennes de température à l'échelle mondiale et les changements climatiques qui en résultent, et pour faire face à leurs conséquences inévitables. Les négociations, entamées en 1995, ont abouti à l'adoption du Protocole de Kyoto en 1997, ratifié par 172 pays sauf – notamment- les Etats Unis. Ce protocole contraignait juridiquement les pays développés signataires à adopter des objectifs d'adaptation et de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre ainsi que la création d'un fond vert d'aide au pays du sud. Il n'a pas été respecté avec les conséquences que nous connaissons aujourd'hui.

Les sommets « Climat » qui se sont succédés depuis, dont celui de Copenhague en 2009, n'ont été qu'une longue série d'échecs. Le prochain sommet « Climat » qui se tient en France fin 2015, revêt donc un caractère particulier et peut être présenté comme « celui de la dernière chance ».

Mobilisons pour que les pays respectent enfin leurs engagements et les approfondissent !

Depuis le début de l'année, une coalition française s'organise pour préparer la mobilisation autour du Sommet « Climat » en 2015 à Paris. Elle est constituée d'une cinquantaine d'associations, de réseaux de la société civile et des organisations. Cette coalition regroupe à la fois des organisations qui participent aux discussions préparatoires aux négociations des sommets climats, et des organisations qui sont plus ancrées dans l'action et la mobilisation de rue. Solidaires a participé à la constitution de la coalition et fait partie du groupe d'animation et mobilisation. Les 23 et 24 août dernier, une première rencontre internationale a réuni plus de 250 personnes représentant 170 organisations issues de 37 pays et de réseaux continentaux et internationaux. Paris 2015 ne sera pas une finalité mais une étape clef de construction et de renforcement sur le long terme d'un mouvement pour la justice climatique dans le respect de la diversité des organisations de la coalition françaises et internationale.

Solidaires dans la mobilisation

La construction de la mobilisation doit s'inscrire dans le calendrier 2015 des structures nationales et locales de Solidaires. Les initiatives « Alternatiba » ont été identifiées comme l'un des moteurs de la mobilisation. Pour la Basse-Normandie, il aura lieu les 3 et 4 octobre 2015 (<http://alternatiba.eu/caen/>). C'est une initiative originale dans laquelle le mouvement syndical a toute sa place et en particulier Solidaires. (voir le dernier bulletin de Solidaires Calvados de septembre). Avant, le tour en tandem Alternatiba parcourra 5000 km tout l'été 2015. Caen sera ville étape le 18 août.

Mais déjà les « Utopiques » qui se tiennent à **BLAINVILLE sur Mer** (50) du 26 au 29 Mai, doivent nous permettre de conforter notre projet de transformation sociale qui est aussi écologique. Les Utopiques sont trois jours de réflexion et d'élaboration pour affirmer que le progrès social n'est pas tributaire de la croissance économique.



Palestine

**Samedi 22 novembre
de 16 à 24 h**

Nouvelle Salle des fêtes de Mondeville :
Huit heures pour la Palestine

Pour inscription au dîner, contacter

Solidaires.

**Samedi 6 décembre de 10h à 12h
au Cinéma Lux**

Projection de vidéos réalisées au camp d'Askar
(*JJ Lion, Khalifa Belouzaa*)

suivie d'un débat sur « l'action socio-culturelle
dans les camps de réfugiés palestiniens »

Forum Liberté Egalité Fraternité

Mercredi 3 décembre à 20h 30

Salle Pierre Sémard à Caen :
Grand marché ou coopération ?
avec Frédéric Viale d'ATTAC

Mercredi 10 décembre à 20h30

Salle Pierre Sémard
à Caen :

Repenser
l'économie
du futur

avec
Alternatiba Caen



Journée internationale contre les violences faites aux femmes

Jeudi 20 novembre 2014 à 20h

Maison des Associations de Caen

Réunion publique organisée par « osez le féminisme » sur le thème
« Le harcèlement de rue, une violence faite aux femmes »

Mardi 25 novembre 2014 à 20h30

Cinéma Le Lux à Caen

Les femmes du bus 678, de Mohamed Diab, + débat avec Chris Blache,
Co-fondatrice du Collectif national Genre et Ville.

Mercredi 26 novembre 20h

Maison de quartier de Venois, 18 avenue Chevalier Caen.

Lecture par le Pantha Théâtre + Table ronde animée par le planning familial
« Le travail des femmes de 1914 à 2014 »

Les 15 ans de SUD Collectivités Territoriales

Le syndicat Sud Collectivités Territoriales Basse-Normandie avait convié, pour ses 15 années d'existence le 17 octobre dernier, la Scop Le Pavé avec Gaël Tanguy et Frank Lepage pour Inculture 5 : "**Travailler moins pour gagner plus... ou l'impensé inouï du salaire**".

Plus de 250 personnes ont pu profiter d'une autre manière de lutter. Les syndicalistes présents dans la salle, et la majorité du public ont beaucoup rit. Une belle soirée pour réinventer le syndicalisme. Les vidéos sur le net www.scoplepave.org

8 rue Ampère
14123 Cormelles le Royal
Téléphone : 02 31 24 23 36
Tarif com. locales : 09 79 03 13 95
Mel :

syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Directrice de la publication : Danielle Morvant
Mensuel

Prix public : 1 euro - Imprimé par nos soins

Contre la criminalisation des luttes sociales

Rassemblement le 20 novembre

**à partir de 15h30
devant le tribunal
place Fontette à Caen**

